ASSEMBLÉE NATIONALE

Delphine LINGEMANN
Députée du Puy-de-Dôme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Elisabeth BORNE
Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
HOTEL DE ROCHECHOUART
110 Rue de Grenelle
75007 PARIS

Réf : 2025-03-206-73
Dossier suivi par Sandrine Armand, attachée parlementaire

Objet : manque d'enseignants remplaçants

Paris, le 6 Mars 2025

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous solliciter afin de vous alerter sur les conséquences du manque de remplaçants dans l'Ecole publique de la République qui atteint aujourd'hui un niveau critique et cette situation dramatique impacte directement son bon fonctionnement.

Sans remplaçants disponibles, les absences des enseignants ne peuvent être compensées obligeant une répartition des élèves dans les classes et créant une surcharge d'effectifs ou pire des journées de classe perdues. Ces mesures dégradent la qualité des enseignements dispensés aux élèves et augmentent la fatigue et la charge de travail des équipes pédagogiques.

Ces absences non remplacées impactent également la formation continue des enseignants qui sont alors contraints de retarder ou annuler leur départ en formation. C'est notamment le cas en secteur d'éducation prioritaire où les 18 demi-journées de formation annuelle sont très souvent réduites au mieux à six demi-journées. Cette situation fragilise la professionnalisation des enseignants.

Depuis 2017, certaines académies se sont saisies de la possibilité de fusionner Professeurs des écoles titulaires remplaçants Zone d'Intervention Limitée (ZIL), Brigades (zones et durée de remplacement plus importantes) et Brigades départementales (dédiées au remplacement des départs en formation) afin de créer des pôles de remplacement le plus large possible. Mais même avec ce type de procédé, les difficultés de remplacement demeurent et ce sont aujourd'hui des centaines de journée de classe qui sont non remplacées sur les circonscriptions du 1er degré.

Le recrutement immédiat de personnels remplaçants sous statut serait bien évidemment la solution idéale pour garantir le bon fonctionnement des écoles et assurer la continuité du service public d'éducation mais cela exige quelques préalables comme :

- L'ouverture de postes supplémentaires afin de se caler aux besoins ;
- Une revalorisation du métier pour en améliorer l'attractivité ;
- Des garanties pour préserver le droit à la formation des enseignants.

Delphine Lingemann
Députée du Puy-de-Dôme

4bis rue Champvoisin - 63170 AUBIÈRE
5 bd de la Sous-Préfecture - 63500 ISSOIRE
Assemblée nationale - 126, rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP
Mél. : delphine.lingemann@assemblee-nationale.fr I Tél. : 01 40 63 19 38

ASSEMBLÉE NATIONALE

Delphine LINGEMANN
Députée du Puy-de-Dôme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Je vous remercie de bien vouloir étudier avec attention cette demande et je reste bien évidemment à votre disposition pour échanger avec vous sur ce sujet.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à mes salutations respectueuses.

Delphine Lingemann
Députée du Puy-de-Dôme

Delphine Lingemann
Députée du Puy-de-Dôme

4bis rue Champvoisin - 63170 AUBIÈRE
5 bd de la Sous-Préfecture - 63500 ISSOIRE
Assemblée nationale - 126, rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP
Mél. : delphine.lingemann@assemblee-nationale.fr I Tél. : 01 40 63 19 38